

ACTUALITES

CONSEIL DE L'EUROPE

Recommandations pour l'enseignement de l'histoire (1)

A. Questions générales de l'enseignement de l'histoire dans les écoles secondaires

Les membres participant au colloque tenu à Elseneur du 21 août au 1^{er} septembre 1965 sous les auspices du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire dans les établissements secondaires ont émis les vœux suivants :

1. Que l'enseignement de l'histoire soit un enseignement de synthèse portant non seulement sur l'histoire politique et militaire, mais encore sur tous les aspects du passé des sociétés (économiques, artistiques, culturels). Que cet enseignement de l'histoire soit considéré comme une des bases de la formation du citoyen de l'Europe et du Monde, au même titre que celui de la géographie et que l'instruction civique.

Que l'enseignement de l'histoire soit dispensé de manière substantielle dans toutes les classes et toutes les sections du second degré, y compris l'enseignement technique. Dans cette perspective, ils envisagent avec inquiétude l'hypothèse selon laquelle, dans les années à venir, l'horaire alloué à l'enseignement de l'histoire dans les écoles pourrait être réduit, dans de sérieuses proportions, à la suite des revendications formulées, compte tenu de la surcharge des cours, par des disciplines dont l'utilité pratique serait plus facile à démontrer. En conséquence, ils rappellent et affirment que dans une formation pleinement humaine de la jeunesse, l'histoire a une valeur intrinsèque que n'offre aucune autre discipline.

Tout en reconnaissant l'intérêt qu'il y a à éviter de s'appesantir, en enseignant l'histoire de l'Europe et du Monde, sur les faits déplaisants ou irritants, les participants constatent que c'est en restant fidèles à sa vocation propre — le service de la vérité — que l'histoire pourra le mieux contribuer au rapprochement des peuples de l'Europe.

Ils estiment que dans l'enseignement de l'histoire, spécialement de l'histoire moderne, dans toutes les classes et à tous les âges, le développement des sciences et des techniques doit être considéré comme une matière de grande importance.

Ils considèrent enfin que le recours à l'histoire universelle s'impose, non

(1) Extrait du rapport final sur le stage « L'enseignement de l'histoire dans les établissements secondaires » tenu sous les auspices du Conseil de l'Europe et organisé par le gouvernement danois à Elseneur, 21 août - 1^{er} septembre 1965. Une vingtaine de pays occidentaux avaient envoyé des délégués parmi lesquels des professeurs d'Université, des cadres supérieurs de l'Education nationale et des spécialistes de la méthodologie de l'enseignement de l'histoire. Les interventions des délégués belges et français, très proches dans leur esprit, exercèrent une influence importante.

seulement pour l'étude de l'histoire contemporaine mais aussi pour traiter de manière adéquate de l'histoire plus ancienne de l'Europe.

2. En ce qui regarde l'histoire des nations non européennes, les participants souhaitent que l'étude des différentes civilisations extra-européennes du passé et du présent — par exemple celle du monde des steppes — ne soit pas négligée non plus que celle de leurs influences réciproques dans le cadre de l'Europe.

3. Ils soulignent que, si dans la société de nos jours l'enseignement scolaire ne peut pas négliger l'histoire des événements des dernières années, et si celle-ci peut même revêtir de l'importance pour les élèves, il est nécessaire d'aborder ces problèmes avec un maximum d'objectivité et de présenter les différents points de vue à cet égard.

4. En matière de méthodes d'enseignement, de manuels, de programmes, etc., les participants sont heureux de constater que les méthodes modernes d'enseignement sont utilisées dans les pays européens et souhaitent qu'elles se répandent de plus en plus.

Ils pensent qu'à propos des questions controversées, les maîtres devraient présenter les points de vue différents.

Ils pensent aussi que s'il est nécessaire pour les élèves d'apprendre un certain nombre de dates, il est plus important encore de développer la compréhension et le raisonnement historique que d'enseigner une foule de détails. Il est d'une importance égale d'encourager les élèves à l'usage des livres et d'autres matériaux d'information et de leur apprendre à s'en servir pour acquérir l'information nécessaire.

Il serait souhaitable que les programmes d'histoire soient modifiés en fonction des recommandations exprimées précédemment et que la plus grande liberté possible dans leur interprétation soit laissée aux professeurs.

Les participants recommandent :

- a) l'utilisation d'un nombre étendu de matériaux visuels et de documents de qualité,
- b) un maximum de coordination avec l'enseignement de la géographie et d'autres matières qui ont de l'importance pour l'enseignement de l'histoire.

Dans cette perspective et en vue de favoriser la prise de conscience de l'Europe et du Monde, ils suggèrent instamment la préparation par des organismes internationaux tels que le Conseil de l'Europe ou l'U.N.E.S.C.O. de matériaux d'enseignement élaborés en collaboration avec les divers pays : par exemple des bibliographies, des recueils de textes, des séries de diapositives, des collections de disques, etc.

B. L'enseignement de l'histoire de l'Europe dans les écoles secondaires

Les membres participant au colloque se sont accordés à penser que l'enseignement de l'histoire devrait faire ressortir un certain nombre de faits majeurs attestant la communauté de destin des peuples de l'Europe.

Il ne pourrait s'agir d'uniformiser l'enseignement de l'histoire. L'introduction de « thèmes européens » devrait être réalisée en tenant compte des conditions existant à l'intérieur de chacun des pays.

Il serait souhaitable que les professeurs dégagent, chaque fois qu'il y aura lieu, la portée européenne des événements de l'histoire nationale. On peut retenir l'hypothèse de leçons consacrées aux « Thèmes européens » qui formeraient comme le couronnement des programmes traditionnels, là où ceux-ci sont trop exclusivement « nationaux ».

Dans tous les cas, le rappel de ces thèmes européens devrait marquer, pour les enseignants, une direction d'intention.

Dans la mesure du possible l'histoire doit être présentée sous son aspect européen. Certaines questions, qui sont communes à l'histoire européenne et qui ont exercé une influence sur une partie ou sur la totalité de l'Europe se prêtent tout particulièrement à cette présentation, par exemple :

Ce que l'Europe doit aux civilisations passées et présentes, notamment aux civilisations grecque, latine, byzantine, au judaïsme, au christianisme, à l'Islam, etc.

Les grandes migrations dans la mesure où elles concernent l'Europe.

La Féodalité.

L'Eglise.

Compagnies et villes au Moyen Age.

Les croisades.

Institutions représentatives et principes du droit.

Pensée et Art au Moyen Age.

Humanisme et Renaissance.

Les Réformes religieuses.

Les voyages de découverte et l'expansion outre-mer.

Le développement du Capitalisme.

L'essor des Etats modernes.

Gouvernement absolu et gouvernement représentatif.

Classicisme et Baroque.

Le siècle des Lumières.

Les Révolutions industrielle et agricole.

Les Révolutions des 18^e et 19^e siècles. Libéralisme et nationalisme.

Le Socialisme.

Développements intellectuel, artistique, scientifique et technique aux 19^e et 20^e siècles.

L'expansion européenne dans le monde et la formation d'empires coloniaux.

Les deux guerres mondiales.

Démocratie, communisme et fascisme.

L'Europe dans le monde d'aujourd'hui.

Tentatives vers une Europe unie à travers des âges.

(L'attention doit être attirée sur la place de Byzance dans la civilisation médiévale. On devrait étudier la civilisation byzantine et montrer les éléments communs aussi bien que les différences entre l'histoire médiévale de l'Occident et de l'Orient.)

Il est bien entendu que cette énumération n'est pas exhaustive (1).

(1) L'Assemblée prend acte de ce que les propositions formulées par M. E. Lousse le 28 août 1963 lui ont été communiquées à titre de pure information.

C. L'instruction civique dans les écoles secondaires

Le but de toute formation civique consiste à créer chez le futur citoyen le désir et la capacité de comprendre les problèmes du monde actuel et de participer de façon active à la vie de la communauté politique, économique et sociale, à l'échelon de la cité, de la région, de la nation, de l'Europe et du Monde.

L'instruction civique cherchant à créer chez les élèves un comportement social, des habitudes d'esprit, le respect de valeurs fondamentales, le patriotisme et le sens de la communauté européenne et mondiale, certains Délégués estiment qu'elle est plutôt une discipline éducative, d'autres, au contraire, pensent qu'il s'agit d'une science spécialisée, mais que l'une et l'autre de ces opinions ne sont pas inconciliables.

Les buts de l'instruction civique ne visent pas des fins de propagande mais doivent mettre l'élève en état de se former une opinion personnelle, tout endoctrinement en sera en conséquence proscrit.

Bon nombre de délégués mus par la crainte de voir l'histoire remplacée par l'Instruction civique, estiment que l'enseignement de l'histoire doit demeurer distinct de l'Instruction civique, dont il diffère par l'objet et, éventuellement, par les méthodes. Ils recommandent, par contre, que le même professeur enseigne à la fois l'histoire et l'Instruction civique, ou souhaitent qu'à tout le moins, une étroite collaboration s'établisse entre les professeurs d'histoire et d'Instruction civique. Ceci pour deux raisons : d'abord parce que la compréhension du présent implique la connaissance du passé ; ensuite, parce qu'un enseignement de l'histoire qui n'aboutirait pas, d'une manière ou d'une autre, à l'étude des problèmes actuels, finirait tôt ou tard par devenir, au degré secondaire, une discipline dépréciée.

Il s'impose donc que, en tout état de cause, la formation universitaire de tous les professeurs de civisme doit comprendre la connaissance générale de l'histoire et la pratique de ses méthodes scientifiques.

Les participants estiment que la géographie humaine comme l'histoire est une des bases de l'Instruction civique. Emus par certaines informations, ils insistent pour que l'enseignement de la géographie humaine soit maintenu dans l'enseignement secondaire, y compris l'enseignement technique, et rétabli là où il aurait été supprimé.

D. La formation des professeurs d'écoles secondaires

1. Les participants estiment que la formation de base du futur historien professeur dans les Ecoles secondaires s'acquiert dans les facultés.

Il est évident que l'étudiant ne peut pas acquérir une connaissance complète de l'histoire du monde, mais on devra l'initier aux différentes méthodes historiques, éveiller son esprit critique, l'initier à l'historiographie et lui donner le goût de la recherche. Cela peut se faire à l'occasion de l'étude précise de quelques périodes historiques. Il est essentiel de lui donner une initiation suffisante à la géographie, à l'économie et à l'étude des sociétés actuelles.

2. Dans la formation des professeurs d'histoire, les participants pensent que

la préparation pédagogique théorique et surtout pratique doit occuper une part importante. Ils souhaitent que cette formation pédagogique soit confiée à des praticiens et qu'elle comprenne des stages contrôlés. Ils souhaitent finalement que dans les jurys reconnaissant des aptitudes pédagogiques il y ait obligatoirement des représentants de l'enseignement secondaire.

3. Les participants estiment qu'il est très important que les professeurs en fonction remettent à jour leur savoir, afin de pouvoir introduire les résultats de la recherche scientifique moderne dans leur enseignement. Ils recommandent en outre que des contacts permanents soient établis entre les enseignants du supérieur et du secondaire.

A ce propos, ils suggèrent que l'initiative de ces contacts viennent du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO, des autorités pédagogiques nationales ou d'organismes non gouvernementaux représentatifs (par exemple les associations de professeurs). Des cours pourraient être donnés par des professeurs de l'enseignement supérieur ou par toute autre personne qualifiée, soit du pays, soit de l'étranger.

4. Les participants pensent qu'un système d'échange de professeurs serait extrêmement utile. Des échanges internationaux pourraient être organisés par les instances internationales en collaboration avec les pouvoirs nationaux compétents.

Pour copie conforme :

Les délégués belges,

Herman CORIJN,

René VAN SANTBERGEN.

Les résolutions ci-dessus témoignent du soucis que prennent de plus en plus les éducateurs du problème du réajustement des cours d'histoire. Celui-ci exige :

- 1. une adaptation des programmes élargis dans leur conception, limités dans leurs exigences ;*
- 2. une amélioration des méthodes davantage orientées vers la formation de l'homme moderne capable de se situer librement dans la société mondiale ;*
- 3. une préparation plus adéquate des enseignants tant dans le domaine scientifique où s'impose l'initiation à ses disciplines nouvelles : cultures matérielles ou anthropologie culturelle, démographie, sociologie, économie, statistique, technique archéologique, etc., que dans le domaine pratique où les techniques d'enseignement devraient être repensées sur une base expérimentale.*